DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE MOLSHEIM
COMMUNE DE WISCHES

Conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 18 (quorum : 10)
Conseillers présents : 11
Date de convocation : 10 janvier 2024

Ouverture de la séance : 20H00
Clôture de la séance : 21h25

Procès- verbal des délibérations du conseil municipal
Séance ordinaire du 18 janvier 2024
Sous la présidence de Monsieur Alain FERRY, Maire

Assistaient à la séance :
Sabine KAEUFLING, Alain HUBER, Jean-Luc POIREL, adjoints, Pierre GANIER, Peggy MOSSER-SAILLANT, Jean-Pierre LONDOT, Sylvie FIRMERY, Annie MRTIN, Sandy MAITRE D'HOTEL, Sabine BIERRY

Absents excusés :
Catherine ALMY, Jean-Marie WEISGERBER, Mehmet YURUR (procuration à Alain HUBER), Cécile OLLIVIER OHREL, Christine BLANCK, Etienne GIRARDOT (procuration à Jean-Luc POIREL), Christine MOSER,

Secrétaire de séance : Sabine KAEUFLING, adjointe au maire

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du 21 décembre 2023
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Forêt communale : état de prévision des coupes et travaux 2024
4. Soirée Carnaval du 17 février 2024
5. Vente de terrains
6. Droits d'entrée de la médiathèque
7. Chasse communale : 2ème adjudication du lot N° 4
8. Divers/informations du maire

A l'unanimité des voix, le conseil municipal approuve, sans aucune observation, ni modification, le procès-verbal des délibérations prises en séance du 21 décembre 2023.

Avant d'aborder l'ordre du jour, monsieur le maire propose à l'assemblée de nommer un secrétaire de séance en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

A l'unanimité des voix, le conseil désigne madame Sabine KAEUFLING, adjointe, pour remplir les fonctions de secrétaire.

****

N° 2024/001 :
Forêt communale : état de prévision des coupes et travaux 2024

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée l'état de prévision de coupes et le devis de travaux forestiers pour l'exercice 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont 2 procurations)

- ✓ approuve l'état de prévision de coupes pour l'année 2024 arrêté comme suit (honoraires en sus) :

- coupes de bois (6 417 m3)	:	387 260.00 €
- frais d'exploitation	:	184 750.00 €
- recette brute prévisionnelle	:	202 510.00 €

- ✓ approuve le devis de travaux pour l'année 2024 d'un montant total s'élevant à 99 000.02 € (honoraires en sus) ;

- ✓ Dit que la réalisation des travaux envisagés est tributaire de la vente des bois prévus par l'EPC et que la commune se réserve le droit de revenir sur les décisions prises à tout moment.

- ✓ Autorise le maire à signer tout acte à intervenir.

N° 2004/002 :
Soirée Carnaval du 17 février 2024

Une soirée Carnaval sera organisée par la commune et les associations de parents d'élèves le 17 février 2024 à la salle des fêtes de WISCHES, avec animation musicale, petite restauration et concours de déguisements. L'entrée sera gratuite.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont 2 procurations)

- ➢ Décide de prendre en charge les dépenses relatives à l'événement, soit :
  - o Le DJ Sébastien Faure
  - o Les prix afférant au concours de déguisement :
    1. <u>Originalité :</u>
       - 1 Day Spa Chez Julien
       - 1 Entrées à Europa Park
       - 1 Repas Chez Julien (valeur 45 euros)
    2. <u>Groupe :</u>
       - 1 entrée Europa Park par membre du groupe
       - 1 repas chez Julien (45 euros) par membre du groupe
       - 1 coffret de vin de l'Entrepôt de la Bruche (30 euros par membre du groupe)
    3. <u>Beauté :</u>
       - 1 Day Spa chez Julien
       - 1 Entrée Europa Park
       - 1 repas Chez Julien (45 euros)
  - o Toute dépense relative à l'événement

- ✓ Dit que les dépenses relatives à cette soirée seront imputées au compte 6232 (fêtes et cérémonies)

N° 2024/003 :
Vente de terrains à la SCI FLORIADE

Le maire informe le conseil municipal que la SCI FLORIADE composée de monsieur et madame Marc HENRIOT et Monsieur Jérôme NEUMEYERE a repris l'exploitation de l'horticulture BIENVENOT à WISCHES.

Dans l'optique de développer les activités de la pépinière, cette entreprise souhaite acquérir deux parcelles appartenant à la commune, proches des serres.

Le conseil municipal,

Considérant que ces deux terrains agricoles ne sont d'aucune utilité à la commune et que leur cession n'aura aucune incidence sur la continuité du service publique

Après en avoir délibéré, par 11 voix pour (dont 2 procurations) et 1 abstention,

- ✓ Décide de vendre à la SCI FLORIADE, Route de Schwartzbach, 67130 WISCHES les deux parcelles cadastrées comme suit :
  - Pont de Schwartzbach, section 6 N° 168 d'une contenance de 5.49 ares
  - Pont de Schwarztbach, SECTION 6 N° 169 d'une contenance de 26.95 ares
- ✓ Fixe le prix de vente à 35.00- euros l'are, les frais relatifs à l'acte authentique de vente étant à la charge de l'acquéreur ;
- ✓ Autorise le maire à signer tout acte à intervenir.

Lors de la présentation par le maire et des débats qui ont suivi, deux élus ont suggéré de signer une promesse de vente plutôt qu'une cession, et ce afin de pouvoir constater la fiabilité de l'entreprise dans le temps. Le vote de cette alternative à fait l'objet d'une seule voix pour.

N° 2024/004 :
Droits d'entrée de la médiathèque

Afin de garantir un accès gratuit aux prestations proposées par la médiathèque à un public jeune plus important et aussi en vue d'harmoniser les tarifs avec les médiathèques des communes voisines,

le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont 2 procurations)

- ✓ Décide de la gratuité de 0 à 25 ans ;
- ✓ A partir de 26 ans, maintient le tarif actuel, soit 13 euros par an.

N° 2024/005 :
Chasse communale : 2ème adjudication publique du lot N°4

Le maire informe l'assemblée que la 1ère adjudication publique en vue de la location du lot N° 4 a été déclaré infructueuse, aucun des deux candidats n'ayant formulé une offre à l'issue de la combustion des trois bougies.

La deuxième adjudication est fixée au mardi 30 janvier 2024 à14H à la salle des associations de WISCHES.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont 2 procurations)

Vu l'article 19 du cahier des charges type,

- ✓ Précise que les éventuelles nouvelles candidatures seront reçues en mairie au plus tard pour le vendredi 26 janvier 2024 à 16H ;
- ✓ Mandate et autorise la commission locale, séance tenante, de solliciter les offres des candidats présents et attribuer le lot au plus offrant si la mise à prix n'est pas atteinte.

Certifié conforme aux débats
Wisches, le 22 janvier 2024
Le maire,
Alain FERRY

MAIRIE DE WISCHES
BAS-RHIN

La secrétaire de séance,
Sabine KAEUFLING